



COMPTE RENDU CAPD 17 mai

Le SNUipp informe l'IA de sa décision de siéger malgré l'appel à la grève nationale.

Nous mettons en pratique le syndicalisme que nous portons :

- la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs
- un syndicat de transformation sociale qui aspire à l'émancipation des travailleurs.

Déclaration préalable (lecture d'un texte écrit par enseignant militant du SNUipp.)

Pourquoi en tant que fonctionnaire suis-je contre la loi travail, alors que celle-ci ne me concerne pas ?

Il n'y a pas d'un côté le monde du privé et le monde des fonctionnaires. Cette vision qu'on nous impose -avec un certain succès malheureusement- ne sert qu'à taper alternativement sur les statuts des uns et des autres.

Il y a en réalité d'un côté les 99% qui travaillent ou voudraient bien gagner leur vie en travaillant, et les 1% restant qui font travailler les autres en se demandant comment faire pour tirer un peu plus de profit de leur (in)activité.

Et quand un salarié se bat contre le nivellement par le bas de ses conditions de travail, il mérite d'être soutenu. Ces salariés-là ne luttent pas pour des privilèges, ils luttent pour une vie décente pour le plus grand nombre. Les vrais privilégiés savent lutter pour leurs intérêts personnels, mais en silence, dans les couloirs des ministères ou des assemblées, à grand renfort de communicants, de lobbyistes, d'avocats fiscalistes, ...

C'est pour cela que je soutiens les syndicalistes de GoodYear, d'Air France, les étudiants ou le collectif des intermittents du spectacle, sans oublier ceux qui se retrouvent à la porte du « marché du travail »... C'est pour cela que je me bats contre cette loi qui est faite par et pour les 1%.

La deuxième raison qui me pousse à me battre contre ce projet est liée à la vision que je me fais de mon métier. Pour moi enseigner est un acte politique, au sens noble du terme, car de l'instruction vient en partie l'émancipation des individus et leur capacité à vivre parmi les autres.

Et à ce titre, nous, enseignants, ne sommes pas dans notre bulle. Au contraire nous sommes au coeur de la société.

Les difficultés quotidiennes des familles, nous les vivons. Je dirai même plus : nous les partageons.

Nous avons tous constaté la fatigue et donc la moindre réussite scolaire des enfants qui ont des journées à rallonge du fait du rythme de travail de leurs parents.

Nous voyons la difficulté d'autres familles à accompagner réellement leur enfant dans leur scolarité, alors qu'elles luttent au quotidien pour leur survie.

Nous observons la violence symbolique subie par les plus faibles, et luttons pour ne pas en être nous-même l'un des acteurs involontaires.

Nous subissons la réaction de certaines familles quand l'école ne parvient pas à être le dernier havre d'espoir sur laquelle elles se reposeraient bien.

Tout ce qui fait violence au vivre ensemble, dont le travailler ensemble fait partie, est tôt ou tard ressenti par nos élèves.

C'est donc aussi pour mes élèves que je suis contre ce projet de loi, et plus largement contre la vision du monde qu'il sous-tend.

Les commissaires paritaires du SNUipp Jura

- **Déclaration préalable du SE : rased.**

Réponse IA : Réunion pour Rased le 20 mai pour faire un point sur les frais de déplacement et recueillir leurs questions suite à future nouvelle organisation. Plus de M que de C pour gestion difficulté.

Le SNUipp réunit les personnels du Rased le matin de la réunion avec l'administration. Les directeurs reçoivent environ 1500 mails, c'est beaucoup trop. Frais déplacement, répartition ? Est-ce que tous les personnels roulants (CP, IEN) ont des problèmes de frais déplacement ? IA : répartition au sein des équipes de circonscription, mise en place d'alerte pour avertir du nb de km. Critère de circo remis à plat en conseil d'IEN. IA dit que organisation pas optimale.

- **BOE : 6 candidatures, 2 avis favorables**

Lecture des avis défavorables

- **Demandes de disponibilité, détachement et réintégration**

48 Demandes de mise en disponibilité

14 demandes de détachement

31 demandes de réintégration

Le SNUipp souhaite que toutes les demandes soient accordées.

La demande de réintégration est acceptée sous réserve du résultat de la visite médicale.

Toutes les demandes de détachement et de disponibilité sont accordées en attente de l'arrêté ministériel.

Demandes de temps partiels

184 demandes (nombre quasiment stable)

114 demandes sur autorisation (36 à 50 % et 78 à 75%)

70 demandes de droit (32 à 50 % et 38 à 75%)

Coups de téléphone et courrier dans les écoles pour les propositions d'appariements alors que la CAPD ne s'est pas tenue. Dasen parle d'anticipation. Diffusion d'éléments du mouvement avant la CAPD vraiment regrettable.

Le SNUipp souhaite que toutes les demandes soient accordées.

Le Dasen accorde toutes les demandes. Le GT temps partiels aura lieu le mardi 24 mai.

- **Demandes INEAT/EXEAT**

Le SNUipp demande que tous les INEAT/EXEAT soient accordés. (Les demandes de collègues ayant échoué aux permutations informatisées sont prioritaires, exceptée l'intégration d'une collègue sur ordre du ministre et acceptée par l'IA.)

Les trois demandes d'exeat sont accordées.

19 demandes d'inéat : 2 accordés dont un suivi du ministère

DASEN : Sur 17, 6 sur plusieurs départements. Les autres demandes seront vues plus tard, après décision des départements, réponse en juin au mieux. Tous les collègues ne seront pas intégrés, l'exeat ne leur sera pas forcément accordé, dépend de la balance qui est de + 4.5 pour l'instant.

Cas des PES : Concernant les INEAT/EXEAT des PES, seuls les échanges terme à terme sont possibles. Aucun stagiaire ne souhaite intégrer le Jura. Pas d'échange donc.

- **Postes à profil avec nomination hors barème**

Le SNUipp-FSU réaffirme son désaccord avec le principe et demande à nouveau que les collègues soient nommés au barème. Il réaffirme son opposition aux postes à profil et constate une augmentation significative du nombre de ces postes.

Plus de maîtres que de classes :

Ne nous y trompons pas, cette revendication ancienne mais toujours d'actualité défendue par le SNUipp n'a rien à voir avec ce que l'IA présente dans le cadre des postes à profil.

Il est pour nous, professeurs des écoles diplômés, inconcevable de devoir nous soumettre à un entretien pour pouvoir, somme toute, enseigner de façon ordinaire au sein d'une équipe pédagogique.

Toute équipe pédagogique est capable (et se doit de l'être) d'anticiper et mettre en œuvre une organisation au sein de l'école avec plus de maîtres que de classes. Les enseignants sont capables de repérer les difficultés et les besoins des élèves puis de proposer des solutions adaptées au service de l'intérêt et de la réussite des élèves. De plus certains problèmes sont apparus au sein des équipes concernées par ce dispositif.

En effet, la ou le collègue, forte d'un avis favorable, peut être amenée à adopter une attitude peu conforme au travail en équipe au point que certains arbitrages ont été nécessaires.

Nous nous élevons contre ce dispositif et revendiquons plus de moyens enseignant dans chacune des écoles du département.

PDMQDC : 12 candidats, 8 avis favorables, 4 avis défavorables.

Nous demandons lecture des avis et revendiquons une meilleure lisibilité des dispositifs dans un premier temps et l'abandon du profilage dans un second temps. Collègues invités à entretien avec IEN inquiets, IEN Dole 1 explique que c'est pour explicitation de l'avis de la commission.

- **Demandes d'intégration des instituteurs dans le corps PE**

6 candidats pour 3 intégrations : Pascal Faure, Olivier Michelat, Florence Cour.

- **Mouvement**

Statistiques mouvement : 499 participants.

198 collègues obtiennent un poste : 39,68 %. Le pourcentage est à minorer du fait de la réorganisation des circonscriptions et des mesures de carte bonifiées. Ratio identique à celui de l'année dernière. Plus de personnes obtiennent un poste, un peu moins de sans poste.

Le SNUipp déplore la difficulté à changer de poste, le mouvement est bloqué et ne permet plus aux collègues d'obtenir un poste à titre définitif avant de nombreuses années. Même les collègues victimes de mesure de carte n'ont pas tous obtenu de poste malgré les points supplémentaires. Les suppressions de postes, la multiplication des postes à profil de ces dernières années rendent le mouvement compliqué.

Dasen : Vœu 1 le plus satisfait. Vœu de zone : possibilité pour avoir un poste, dommage de s'en priver.

Lecture de la note d'information :

Direction d'école : des collègues ont été contactés pour savoir s'ils voulaient une inscription sur la liste d'aptitude, Dasen imagine un oubli.

Le SNUipp rappelle son opposition à la liste d'aptitude direction et demande que tous les collègues ayant fait des vœux sur des postes de direction soient inscrits d'office sur la liste. Il indique qu'à minima les collègues ayant, au cours de leur carrière été directeurs d'école ne doivent pas avoir à se réinscrire et demande expressément que l'avis

défavorable attribué sur avis de son IEN à un collègue ayant déjà exercé les fonctions soit annulé. Il est difficile d'entendre que des collègues ayant fait fonction ne conviennent plus après coup. Le SNUipp demande que les vœux sur postes de direction de la collègue non inscrite soient pris en compte.

Dasen : « compétence d'un jour n'est pas compétence pour toujours ». Pilotage d'école compliquée, service rendu.

Points de handicap Le SNUipp rappelle son opposition aux points de handicap et indique que la marge d'appréciation de la CAPD a toujours permis de prendre en compte les situations difficiles. Il note que les 50 points ont été attribués à 10 collègues l'année dernière et 8 de plus cette année. Le SNUipp n'est pas qualifié pour juger de la justesse ou non de la bonification accordée. Toutefois nous craignons une augmentation exponentielle de ce type de bonification et constatons que ces 50 points, s'ils permettent d'obtenir à coup sûr un poste près de chez soi ne règle pas forcément les problématiques inhérentes aux reconnaissances MDPH.

Dasen dit vouloir regarder de plus près ces demandes, précise que ces points ne pourront être utilisés qu'une fois.

Lecture du mouvement par ordre alphabétique pour vérification.

Questions diverses du SNUipp

Handipanel : Le SNUipp demande le texte de loi ou la circulaire attestant de l'obligation pour les enseignants de faire passer les évaluations. Le SNUipp s'insurge contre les pressions exercées par les IEN et demande que les enseignants et élèves soient respectés. Comment les enseignants peuvent-ils faire passer les évaluations sur 4 ½ journées pour les élèves en situation de handicap et faire classe sans TR supplémentaire ? Questions pour les parents posent aussi problèmes. Mise en place difficile.

Dasen : obligation à faire passer, pas de texte, il faut un échantillonnage puisqu'il n'y a plus d'évaluations pour tous. Les éléments sont anonymes, il n'y a pas de suivi des enseignants. Il n'est pas inintéressant d'avoir un suivi, il faut essayer de comprendre comment les parents ressentent ce qui est mis en place pour leurs enfants.

Attentats : compréhension du texte difficile, stop à l'angoisse et l'inquiétude.

Dasen : nous n'avons pas de réflexes dans notre métier. Des situations de crise ne sont pas à exclure. C'est un guide pour mieux traiter les événements.

Allègement des tâches de direction : depuis le 21 août 2015 les directeurs ont reçu environ 1500 mails (hors mails syndicaux !). Dont 200 qui pouvaient concerner l'ensemble des équipes. Dasen s'emploie à alléger.

Problèmes de remplacement : merci pour l'organisation du remplacement pour le stage syndical du SNUipp. Nous demandons un état des non-remplacement.

Dasen : il y a des classes non remplacées, j'en suis sûr mais le pique de tension est terminé.

Postes gelés pour stagiaires : les mi-temps seront réservés lors du groupe de travail temps partiels.

Dasen : 30 PES + 2 BOE. L'administration travaille sur les postes .

Liste des postes vacants pour seconde phase : voir la liste publiée sur le site après le GT temps partiels

Frais déplacements : le SNUipp refuse que les enseignants (RASED, Conseillers péda...) se déplaçant le fassent à leurs frais. Il demande à l'IA d'abonder les enveloppes de frais de déplacements et questionne l'IA sur les répartitions au sein des circonscriptions (IEN, conseiller péda, Rased...).

Questions diverses du Se-UNSA :

Point sur journées déchargées pour les directeurs des écoles de 3 classes